

LE DÉBAT PUBLIC SUR L'AGRICULTURE

COMPTE RENDU DEBAT MAISON EN LIGNE

INFORMATIONS SUR LE DEBAT MAISON

Lieu : Visio-conférence depuis CASTELNAUDARY

Date : 4 mai 2020

Nombre de participants : 34

Organisateurs :

Stéphane LINOÛ, Ancien Conseiller Général de l'Aude, Conseiller municipal de Castelnaudary, Pionnier du mouvement Locavore en France, Consultant en gestion des risques sur les territoires

Anna FAUCHER et Louison LANCON, co-fondatrices de l'association Let's Food, ont assuré la modération du débat et contribué à la restitution des propositions. L'association vise à sensibiliser et encourager les coopérations territoriales en France et dans le monde pour des systèmes alimentaires durables et résilients.

CONTENU DE LA REUNION

Quel thème principal avez-vous abordé ?

Le thème choisi était « Résilience alimentaire et sécurité nationale », sujet au centre des travaux de Stéphane LINOÛ, organisateur de la soirée. Ce sujet, pourtant essentiel et intemporel, pourtant récemment primé au Forum des Risques Majeurs, ne figure ni dans le débat public, ni dans les politiques publiques.

Issu du livre-enquête du même nom, ce sujet a été défendu au Sénat en décembre 2019 par la Sénatrice de la Haute-Garonne Françoise LABORDE à travers son projet de résolution « Résilience alimentaire des territoires et sécurité nationale », à qui il n'a manqué que 16 voix pour être adopté.

Résumé de l'intervention de la Sénatrice : « *Aujourd'hui, production et consommation ne sont plus territorialisées et même les zones rurales sont alimentaires vulnérables, perfusées par le ballet des camions de la grande distribution, l'autonomie alimentaire de nos territoires n'étant en moyenne que de 2 %...*

À l'heure des cyberattaques, du dérèglement et des catastrophes climatiques, du terrorisme et de l'effondrement de la biodiversité, la déterritorialisation de la production et de la consommation alimentaires n'est pas analysée comme risque stratégique. Des signaux nous alertent pourtant : la moindre annonce de blocage routier vide les magasins, avant même toute pénurie, allant jusqu'à provoquer des émeutes, comme il y a peu en outre-mer.

En cas de force majeure (sachant que les plans ORSEC ne répondent pas à la question soulevée), le déficit de capacité à subvenir localement à l'un de nos besoins primaires, celui de se nourrir, est flagrant, et les populations ne sont pas préparées.

Assurer un niveau minimum de sécurité d'approvisionnement alimentaire (garantir une chaîne résiliente allant du foncier agricole nourricier jusqu'au consommateur) était ce sur quoi reposait grandement l'ordre public, jadis essentiellement assuré au niveau municipal.

Je constate que les vulnérabilités évidentes de notre système de production et d'approvisionnement alimentaire existent aussi dans le domaine de la production et de l'approvisionnement en médicaments, sur le territoire national ;

J'invite le Gouvernement à développer des mesures alternatives aux dispositifs de gestion de crises de force majeure pouvant survenir sur le territoire ;

J'appelle le Gouvernement à mesurer l'importance d'une stratégie de territorialisation des productions alimentaires, d'une cartographie des flux de production alimentaire et d'une préparation des populations ;

J'appelle à la rénovation urgente du cadre de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile pour y intégrer la résilience alimentaire des territoires ;

J'incite le Gouvernement à promouvoir le lien entre résilience alimentaire et sécurité nationale, à travers le continuum sécurité-défense ;

J'encourage le Gouvernement à engager une révision de la loi de programmation militaire pour réfléchir à l'intégration de la production et du foncier agricole nourricier comme « secteur d'activité d'importance vitale » (SAIV), tel que défini à l'article R. 1332-2 du code de la défense comme « secteurs qui ont trait à la production et la distribution des biens ou de services indispensables (dès lors que ces activités sont difficilement substituables ou remplaçables) : satisfaction des besoins essentiels pour la vie des populations ; exercice de l'autorité de l'État ; fonctionnement de l'économie ; maintien du potentiel de défense ; ou sécurité de la Nation » ;

J'encourage enfin le Gouvernement à présenter au Parlement une loi de sauvegarde du foncier agricole, en lien avec tous les acteurs concernés, notamment la Fédération nationale des SAFER. »

En réponse ce 12 décembre au Sénat, notre Gouvernement a validé cette analyse et ces orientations. Il a notamment déclaré :

*"Les risques pesant sur la sécurité alimentaire ne s'arrêtent pas aux frontières des pays défavorisés. La France, comme l'ensemble des pays industrialisés, est-elle aussi directement concernée, malgré une production de denrées agricoles importante et supérieure à ses besoins. La réduction des surfaces agricoles, l'artificialisation des terres, la raréfaction des ressources hydriques, l'hyper-sophistication des chaînes d'approvisionnement et la dépendance extrême aux énergies fossiles, sont autant de facteurs qui rendent notre système alimentaire particulièrement vulnérable face aux menaces systémiques. **La question du lien entre résilience alimentaire des territoires et sécurité nationale mérite d'être pleinement prise en compte, eu égard à l'actualité. Le Gouvernement est globalement d'accord avec l'esprit et les orientations de cette proposition de résolution.**"*

Le gouvernement ayant reconnu la pertinence du sujet et la France étant un acteur majeur de la Politique Agricole Commune, Stéphane LINOÛ pense que ce sujet doit logiquement être mis sur la table lors du débat public sur la réforme de celle-ci.

A partir de ce thème, quels sujets ont émergé ? Quels constats ou diagnostics ont été exprimés sur ces sujets ?

En tant que citoyens, avec ce sujet, les participants ont illustré la Loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile : « Toute personne concourt par son comportement à la sécurité civile. En fonction des situations auxquelles elle est confrontée et dans la mesure de ses possibilités, elle veille à prévenir les services de secours et à prendre les premières dispositions nécessaires. La politique de sécurité civile doit permettre de s'attaquer résolument aux risques en les anticipant davantage, de refonder la protection des populations et de mobiliser tous les moyens encourageant les solidarités ».

Le risque en question est celui de la rupture des approvisionnements alimentaires aggravés par la non-résilience alimentaire des territoires, pouvant déboucher sur des émeutes, troubles à l'ordre public systémiques, affaiblissant la sécurité nationale.

Les participants étaient-ils globalement d'accord sur ces constats, ou des avis divers, voire opposés, se sont-ils exprimés ?

Comment les points d'accord et de désaccord étaient-ils justifiés ?

Les participants étaient complètement d'accord sur les constats ; il n'y a pas eu d'avis divergeant, tant l'évidence du sujet est criante. Chacun a exprimé son avis en tant que consommateur et à l'aune de son secteur d'activité.

Une des grandes limites du « Pétro-Aménagement du Territoire » et des politiques de gestion des risques : l'alimentation des territoires en tant qu'angle mort

- Une impensable et dangereuse impasse sur « l'aménagement alimentaire » du territoire
- Une non prise en compte de la prééminence de l'énergie sur la démographie et l'artificialisation de l'espace
 - La vulnérabilité alimentaire territorialisée est absente :
 - de la Loi de 2004 sur la Modernisation de la Sécurité Civile
 - des Plans de Prévention des Risques (PPR)
 - des plans communaux de sauvegarde (PCS) préconisés par la loi de 2004
 - o du site gouvernemental sur la prévention des risques majeurs
 - o des schémas départementaux d'analyse et de couverture des risques (SDACR)
 - o de la très récente Loi Agriculture et Alimentation

Alors qu'il existe un lien réel entre l'ordre public et la résilience alimentaire des territoires :

- que l'approvisionnement alimentaire était à l'origine des pouvoirs de police en Languedoc
- que le Continuum sécurité-défense, à travers le maintien de l'ordre public, peut logiquement être concerné par les effets d'une rupture d'alimentation des populations
- qu'il y a une inquiétante et quasi totale méconnaissance des circuits de

l'approvisionnement alimentaire

- que des professionnels de la sécurité et de la défense reconnaissent que des troubles à l'ordre public pourraient survenir, comme en novembre 2018 à La Réunion, s'il y avait des blocages ou une cyberattaque sur la supply-chain

Les participants ont-ils formulé des propositions ?

Quelles étaient ces propositions ? Comment étaient-elles justifiées ? Ont-elles rencontré des critiques ?

Afin de réduire les risques d'émeutes liés à un accès dégradé de manière systémique à la nourriture, pouvant générer des troubles à l'ordre public et ainsi impacter le continuum sécurité-défense, des propositions ont été avancées et ont toutes fait l'objet d'argumentations.

Il s'est agi de porter ce souci de sécurité nationale au niveau de l'Union Européenne lors de la réforme de la Politique Agricole Commune, en trouvant une articulation entre le niveau européen, national et local afin que celle-ci devienne la PAACT (Politique Agricole et Alimentaire Commune Territorialisée).

Principales propositions :

***Aborder et traiter ce sujet sous l'angle des risques et de la sécurité nationale**

- Inscrire ce sujet à l'agenda du Conseil de Défense et de Sécurité Nationale (CDSN)
- Reconnaître, dans la future Loi de Programmation Militaire...
- Adapter au sujet de la sécurité nationale, les lois existantes
- loi de 2004 de Modernisation de la Sécurité Civile:
- le citoyen (par la constitution et la gestion régulière de stocks alimentaires) et le consommateur (par le fléchage de ses achats favorisant les "OIV nourriciers") de la nation, en sont au centre et acteurs au quotidien,
- les PPR, les PCS, les DICRIM, les documents d'urbanisme doivent intégrer le "risque alimentaire territorialisé".
- Créer une nouvelle Loi Foncière : au nom de la sécurité alimentaire de la nation, sanctuariser le foncier nourricier (ni artificialisation locale, ni dégradation liée aux modes culturels, ni prédation étrangère),
- Loi Agriculture-Alimentation: rajouter un volet territorial fort en élargissant, en finançant davantage et en rendant obligatoires les Programmes Alimentaires Territorialisés (PAT),
- Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU): elle impose 25 % de logements sociaux dans les communes. Les documents relatifs aux Schémas de COhérence Territoriale (SCOT) planifient, par exemple, le nombre d'équipements publics et de lotissements : un pourcentage théorique de production alimentaire seuil pourrait être imposé suivant des périmètres territoriaux à définir,
- Loi d'Orientation et d'Aménagement du Territoire: réintégrer l'alimentation dans son rôle structurant et stratégique pour les populations.

*** Introduire et planifier la notion de sécurité alimentaire sur les territoires**

*** Encourager la reproduction des semences**

*** Orienter l'usage du foncier vers des productions liées à l'alimentation locale**

*** Développer une agriculture résiliente et respectueuse des écosystèmes**

*** Soutenir l'emploi agricole et l'accès aux aides, supprimer la suradministration**

*** Proposer des formations (ou les faire évoluer) de la fourche à la fourchette, de l'école à la formation continue, remettre en place du développement local mais sous l'angle de la résilience**

*** Accompagner la réorganisation des filières vers le local en réorientant les aides de la PAC sur des PAT rendus obligatoires**

*** Encourager la transformation de proximité**

*** Valoriser les terroirs locaux, subventionner la promotion et l'éducation au patrimoine gastronomique des territoires c'est connaître les moyens de notre subsistance**

*** Accompagner les communes vers une transition alimentaire**

*** Trouver des moyens de communication innovants sur la résilience des territoires et la cartographie des flux alimentaires**

Aborder et traiter ce sujet sous l'angle des risques et de la sécurité nationale

Inscrire ce sujet à l'agenda du Conseil de Défense et de Sécurité Nationale (CDSN) qui pourrait valider les orientations suivantes :

Proposition : La production alimentaire et tout ce qui la permet (foncier nourricier, producteurs, eau, énergies, transformateurs, diffuseurs, semenciers, formateurs, fiscalité, etc...), le fléchage éclairé de ses achats, ses modes de distribution, sa répartition territoriale, ses différents modes de stockage (individuels, collectifs) sont une co-production de sécurité collective engageant le citoyen, le consommateur, les entreprises, les collectivités locales et l'Etat.

Ces principes sont actés par le pouvoir régalien qui leur adapte les lois, fixe les cadres et orientations et en confie la mise en oeuvre aux autorités décentralisées.

L'exception culturelle » a été obtenue sur la base du maintien d'un patrimoine et d'infrastructures culturelles. L'alimentation de la nation devrait, en lien avec la sécurité nationale, faire l'objet d'une "exception alimentaire" sur la base du maintien d'un patrimoine et d'infrastructures nourricières.

Reconnaître, dans la future Loi de Programmation Militaire...

Propositions :

- la production agricole nourricière nationale comme secteur d'activités d'importance vitale » (SAIV),
- les agriculteurs et leurs groupements comme Opérateurs d'Importance Vitale (OIV),
- les exploitations agricoles et le foncier nourricier comme Points d'Importance Vitale (PIV),
- la défense et la reconquête de notre autonomie alimentaire territorialisée.

Adapter au sujet de la sécurité nationale, les lois existantes

Résumé des propositions :

- loi de 2004 de Modernisation de la Sécurité Civile:
- le citoyen (par la constitution et la gestion régulière de stocks alimentaires) et le consommateur (par le fléchage de ses achats favorisant les "OIV nourriciers") de la nation, en sont au centre et acteurs au quotidien,
- les PPR, les PCS, les DICRIM, les documents d'urbanisme doivent intégrer le "risque alimentaire territorialisé".
- Créer une nouvelle Loi Foncière : au nom de la sécurité alimentaire de la nation, sanctuariser le foncier nourricier (ni artificialisation locale, ni dégradation liée aux modes cultureux, ni prédation étrangère),
- Loi Agriculture-Alimentation: rajouter un volet territorial fort en élargissant, en finançant davantage et en rendant obligatoires les Programmes Alimentaires Territorialisés (PAT),
- Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU): elle impose 25 % de logements sociaux dans les communes. Les documents relatifs aux Schémas de COhérence Territoriale (SCOT) planifient, par exemple, le nombre d'équipements public et de lotissements: un pourcentage théorique de production alimentaire seuil pourrait être imposé suivant des périmètres territoriaux à définir,
- Loi d'OrientatIon et d'Aménagement du Territoire: réintégrer l'alimentation dans son rôle structurant et stratégique pour les populations.

Introduire et planifier la notion de sécurité alimentaire sur les territoires

Proposition : Sensibiliser les élus locaux. J'ai testé auprès de ma mairie des Mureaux pour savoir quel était le plan B en cas de rupture d'approvisionnement ... il n'y a pas de plan B et seulement 3 jours de nourriture dans les supermarchés ! Alors que tout autour de la ville, nous avons des champs en monoculture. La PAC doit prendre en compte la sécurité alimentaire en local car il s'agit de sécurité tout court, car c'est évident que dans des banlieues armées si nous n'avons plus à manger, le problème se résoudra par les armes. (C'est exactement ce qu'il s'est passé en Albanie en 1997) ou le pays a été mis à sac en 1 semaine.

Proposition : Je fais une étude sur l'aire urbaine " la plus cancre " de France, Forbach (0,2 % d'autonomie alimentaire). Il n'y a rien du tout qui est prévu pour le risque alimentaire. Alors que l'étude date déjà de quelques années. J'ai fait le tour des candidats aux élections de Forbach et le sujet n'était même pas connu pour la grande majorité. Un des candidats qui est le probable futur maire m'a demandé des nouvelles de ma recherche car il ne connaît RIEN sur le sujet. Moi j'essaie de faire le lien entre les acteurs locaux pour qu'on puisse développer un système à l'échelle de l'aire urbaine. ^[P]_[SEP]

Proposition : La demande d'énergie est parfois plus importante localement que la demande de nourriture, et l'une des tendances que je redoute (mais je ne suis pas une spécialiste), c'est que les agriculteurs aient meilleur compte de fabriquer de l'énergie plutôt que des aliments. Avec les panneaux solaires, les éoliennes et le méthaniseur, est-il encore intéressant pour les agriculteurs de produire du lait ? Comme dans l'exemple de Stéphane au sujet de la vigne vs le grain, il va se poser la question énergie vs nourriture. Il me semble que la PAC devrait imposer aux agriculteurs de nourrir les populations, et pouvoir fixer une limite stricte à la transformation du territoire rural en usine d'électricité à ciel ouvert. ^[P]_[SEP]

Proposition : L'enjeu de la sécurité et de la résilience alimentaire peut faire l'objet d'un 3ème pilier avec un budget spécifique alloué, non fongible avec les 2 autres. ^[P]_[SEP]

Proposition : Est-il prévu le recensement des cultures et élevages pour pouvoir répondre à la question de la quantité de nourriture par habitant et ainsi réorganiser pour chaque Région voir département les aides agricoles et le choix des cultures ?

Proposition : Pour la nouvelle PAC Garantir la qualité du sol doit aller même plus loin que le bio mais avancer vers la permaculture qui permet de recapitaliser les sols et redonner de l'emploi local non délocalisable. La PAC doit accompagner la création de micro exploitations. Il faut un arrêt immédiat du soutien des immenses exploitations en monoculture. Chaque exploitation devrait participer à la sécurité nationale du territoire en utilisant au moins 20% de leur surface (par l'agriculteur ou mis à disposition de citoyens) pour approvisionnement local. ^[P]_[SEP]

Proposition : Dans les pays où c'est possible et pertinent, lier la question alimentaire et notamment les risques de rupture d'approvisionnement à des dispositifs tels que les Réserves Communales de Sécurité Civile françaises, avec plusieurs rôles : observateur du risque de pénurie, ravitaillement, stocks, identification des ressources nécessaires et des sites de production stratégiques, encadrement éventuel de travaux agricoles en cas de pandémie et/ou confinement, voire réalisation de ces travaux, approche prospective sur ces risques, en lien avec les éventuelles politiques alimentaires (PAT par exemple)

Proposition : Les Projets Alimentaires Territoriaux ont le mérite d'exister mais ne sont pas obligatoires. Ils n'ont pas vraiment les moyens de fonctionner, il n'y a pas le volet sécurité et ordre public. Alors que ça devrait être le chapeau. Il est proposé de les rendre obligatoire et de les mettre supérieurs à tous les documents d'urbanisme. SCOT, etc. Ces derniers devraient ainsi être compatibles avec les PAT qui seraient réellement pris au sérieux. Ici les indicateurs seraient encore plus pertinents.

Encourager la reproduction des semences

Proposition : faire nos propres semences. L'adaptation du génotype de la graine au phénotype local rendra la graine reproductible (donc arrêtons les F1 etc..) et résistante. Plus une graine / plante subit des agressions (limaces, puceron, champignons, etc..) plus elle développe des stratégies d'adaptation (changement de sève moins attractive pour les limaces par ex). Les arbres autochtones fonctionnent de la même manière. Donc la semence est primordiale pour la sécurité alimentaire. Elle doit redevenir locale et paysanne. Breveter le génome ou l'hybrider de manière à l'affaiblir revient à du "suicide".

Orienter l'usage du foncier vers des productions liées à l'alimentation locale

Proposition : Réorganisation foncière sur l'alimentation humaine (et non ou du moins, moins animale) Foncier : quel levier et définition de priorisation de l'utilisation du foncier (quel rôle pour la SAFER)

Proposition : La Safer devrait changer de mode de fonctionnement dans certains départements et viser à favoriser l'installation de nouveaux paysans sur de petites surfaces au lieu de réserver ces petites surfaces aux "exploitants" possédant déjà de grandes surfaces... ça aiderait à améliorer la diversité des productions.

Développer une agriculture résiliente et respectueuse des écosystèmes

- Développer l'agriculture bio,
- Développer l'agroécologie, la permaculture, l'agro-foresterie et l'aquaponie
- Encourager la diversification agricole des fermes
- Encourager l'autonomie des fermes
- Limiter l'élevage intensif

Il convient de déployer une stratégie "multi-échelles" pour assurer une production locale lorsque les écosystèmes sont à bout de souffle. L'autonomie alimentaire pour 67 millions de français doit prévoir une combinaison de méthodes agricoles:

Propositions :

- L'aquaponie (petite échelle et en cycle fermé) pour assurer la paix sociale par une assiette pleine au bout de 4 semaines contrairement aux cycles de la culture en sol.
- Mettre en place les méthodes de l'agroécologie, de la permaculture et revivification de la microbiologie des sols pour assurer une productivité qui sera croissante au fur et à mesure des années.
- Afin de favoriser le retour de l'eau, l'agroforesterie. Ces 3 étapes prennent en compte la variable autonomie alimentaire tout en installant une agriculture régénérative où la temporalité est la clef.

Proposition : Encourager une diversification agricole des fermes afin d'accroître la résilience alimentaire du territoire. Des fermes ayant des systèmes agricoles diversifiés sont beaucoup plus résilientes aux aléas extérieurs, car elles ne reposent pas sur une seule production mais sur plusieurs. De plus de telles fermes sont plus autonomes car elles peuvent fonctionner en circuit fermé car le fumier issu de l'élevage permet de fertiliser les cultures végétales, et les déchets de celles-ci permettent d'apporter une part de l'alimentation aux animaux. Des fermes résilientes apportent par lien de cause à effet plus de résilience et donc de sécurité alimentaire aux territoires. Ainsi, si un type de production est détruit ou impossible à produire pour une raison ou une autre (climat, ravageurs...), d'autres productions assureraient tout de même un apport alimentaire et éviterait une pénurie alimentaire sur un territoire.

Développer une agriculture résiliente et respectueuse des écosystèmes (suite)

Propositions :

- **prioriser l'agriculture biologique** : pour des raisons de santé (éviter les pesticides dont les effets nocifs sont prouvés), pour limiter le réchauffement climatique (en évitant les engrais et pesticides liés au pétrole) et préserver les équilibres naturels, biodiversité... De plus, on a des exemples concrets montrant que la permaculture est plus efficace que l'agriculture intensive (Cyril Dion dans le film "Demain" par ex). A territoire égal, l'agriculture biologique et la permaculture permettent une plus grande sécurité alimentaire grâce à l'indépendance par rapport au pétrole et autres intrants importés.
- **la protection de la biodiversité** : elle est centrale pour notre vie : ex : les abeilles et la pollinisation etc... Elle est aussi essentielle sur le plan esthétique et éthique.
- **le bien-être animal** : Le bien-être animal pour des raisons à la fois sanitaires (cf l'article paru récemment : "l'élevage intensif nous mène droit à la prochaine pandémie") et éthiques (cf le mouvement sociétal qui accorde aux animaux plus d'importance et met sur le tapis l'idée d'en faire des sujets de droit). De plus, les animaux rendent des services importants pour la production agricole (vers de terre etc....)

Proposition : prendre en compte les savoirs-faire et fonctions des écosystèmes, microbiologie des sols.

Proposition : Plutôt que de disposer d'une seule variété culturale d'un rendement élevé garanti, les agriculteurs des pays en développement auraient davantage besoin d'une vaste gamme de cultures adaptées à des climats rigoureux. Il en est de même pour les animaux résistants aux maladies. Pour les paysans les plus pauvres, la biodiversité peut constituer la meilleure protection contre la famine. Les consommateurs tirent aussi profit de l'accès à un vaste choix de plantes et d'animaux permettant un régime alimentaire nutritif. C'est là un élément crucial pour des communautés rurales ayant un accès limité aux marchés.

Proposition : La viande que nous mangeons aujourd'hui provient en grande majorité d'animaux au patrimoine génétique uniforme, qui sont immunodéprimés et régulièrement placés sous traitement médicamenteux. Ils s'entassent par dizaines de milliers dans des bâtiments ou empilés dans des cages. Si l'on considère les récentes menaces de pandémie de grippe à virus tels que le H1N1 (grippe porcine) ou le H5N1 (grippe aviaire), il n'y a aucune ambiguïté : ces virus se sont développés dans des élevages industriels de poulets et de porcs. C'est dans les élevages industriels de poulets que nous avons le plus souvent trouvé des virus ayant muté et étant passé des animaux aux humains (ce que les scientifiques appellent une "cassure antigénique"). Ce sont ces "nouveaux" virus que notre système immunitaire ne connaît pas et qui peuvent s'avérer les plus mortels. Imaginez si nos chefs militaires nous apprenaient que presque tous les terroristes de mémoire récente étaient passés par le même camp d'entraînement, sans qu'aucun homme politique ne réclame une enquête. Imaginez que nous sachions que ces terroristes développent des armes plus meurtrières que toutes celles qui ont été utilisées ou testées dans l'histoire de l'humanité et que nous ne fassions rien. C'est exactement ainsi que nous abordons les relations entre pandémies et élevage.

Développer une agriculture résiliente et respectueuse des écosystèmes (suite)

Proposition : L'agriculture biologique soutient et renforce les systèmes écologiquement sains de production de denrées alimentaires qui offrent la sécurité alimentaire :

- en accroissant et stabilisant les rendements, en particulier sur les terres marginales
- en améliorant la résistance aux ravageurs et aux maladies
- en combattant la désertification par diminution de l'érosion et amélioration de l'absorption et de la rétention de l'eau
- en combattant la pauvreté par réduction de la dette et augmentation des retours sur le travail investi
- en maintenant la diversité génétique des cultures pour faire face aux changements climatiques
- en maintenant et améliorant les services environnementaux
- en s'appuyant sur les compétences en gestion et les ressources locales, permettant ainsi aux communautés locales d'agriculteurs, aux peuples de pêcheurs et aux éleveurs de bétail de s'autoalimenter et de combattre la pauvreté.

Soutenir l'emploi agricole, l'accès aux aides et supprimer la suradministration

- **Simplifier les démarches d'obtention des aides pour les agricultrices et agriculteurs car la France s'étouffe dans son vomit administratif**
- **Faciliter les reconversions professionnelles pour néo-paysans**

Proposition : Raccourcir et alléger drastiquement le carcan administratif subi par les agriculteurs. Les procédures chronophages empêchent les installations, les dissonances entre institutions font de nombreuses victimes. Exemple : en 2015 le P.A.E.C dépendait désormais de l'intercommunalité. Les textes officiels ont été livrés en juillet 2015 alors que les déclarations des agriculteurs se faisaient en mai. Résultat, opacité sur le calendrier et le cahier des charges de la PAC. De nombreux paysans se sont retrouvés en redressement, sanctionnés et condamnés à rembourser des subventions non perçues = carcan administratif.

Proposition : Faciliter l'installation des personnes en reconversions professionnelles Dans la mesure où la surface agricole diminue au fil des années accompagnée par la chute du nombre d'agriculteurs, la sécurité nationale passe inévitablement par la re-popularisation et un repeuplement agricoles. Pour cela, il est nécessaire de faciliter l'installation des porteurs de projets qui sont souvent en reconversion professionnelle. Les aides pour les jeunes agriculteurs sont réservées aux moins de 40 ans. Alors les néo paysans, plus vieux, ne peuvent pas en bénéficier. Mise en place d'aides pour favoriser ces reconversions qui concernant souvent des personnes qui travaillent en bio dans petites parcelles. Ces nouveaux agriculteurs ont de plus en plus comme projet des installations en activités maraîchères et circuits courts, activités permettant d'assurer une plus grande sécurité alimentaire que des fermes de grandes cultures ou d'élevage en circuits longs. Il est primordial d'accompagner et faciliter le plus possible ces installations dont les projets œuvrent dans le sens d'une sécurité alimentaire. Favoriser la diversification des systèmes agricoles, aides aux fermes qui ont plusieurs productions différentes.

Proposition : L'UE a tout intérêt à travailler avec les territoires mais la France fait « écran national » qui complexifie certaines procédures. On fait plus de papier que de travail. Par exemple, les programmes LEADER qui sont financés par le deuxième pilier de la PAC, l'Etat français ajoute ses règles de contrôles pour arriver au rendement d'un moteur thermique et la France renvoie à l'UE de l'argent non consommé tant il y a des contrôles et des complexités administratives. On s'étouffe dans notre vomit administratif et tout cela coute de l'argent pour payer des administratifs alors que cet argent pourrait être employé à bon escient.

Proposer des formations (ou les faire évoluer) de la fourche à la fourchette, de l'école à la formation continue

Résumé :

- Education des enfants : Dès le primaire, intégrer la sensibilisation à l'alimentation saine et de qualité (locale, de saison, etc.) par le pratique (ateliers jardinage, cuisine, jeux pédagogiques...)
- Faire évoluer les formations techniques agricoles autour des notions d'agroécologie, d'agroforesterie, de circuits-courts, fonctionnement de la PAC, refonder les programmes sur les enjeux de souveraineté alimentaire et de sécurité alimentaire.
- Proposer des échanges Erasmus spécialisés dans l'alimentation
- Formation professionnelle sur les compétences liées à toute la chaîne alimentaire, de la fourche à la fourchette.
 - Maraîchage
 - Cuisinier
 - Espaces verts
 - Artisans
- Intelligence territoriale/ transversalité/facilitateurs : remettre en place du développement local mais sous l'angle de la résilience

Proposition : Formations professionnalisantes, réorienter les programmes sur l'axe de productions légumières.

Proposition : la PAC pourrait financer les formations et intégrer plus de savoir-faire. La prise en compte des fonctionnements des écosystèmes est cruciale. Selon M. Bourguignon, les cours de microbiologie des sols ont été enlevés des programmes en 1987. S'il n'y a pas de biologie des sols = charge de travail pour l'agriculteur = dépenses = coûts = mécanisation et perte de production. Donc réintégrer le savoir du Vivant et le démocratiser (économie de la connaissance). Nécessité de mettre en place et former des travailleurs des espaces verts qui pourraient plus facilement basculer maraîcher, aquaculteurs ou agroforestiers.

Proposition : Pour moi sécurité = compétence. Un gros plan de formation professionnelle sur les compétences liées à toute la chaîne alimentaire de la fourche à la fourchette. Ces compétences transmises seraient basées sur les traditions ancestrales ayant fait leurs preuves tout autour du monde, agrémentées d'outils numériques low tech au service du lien humain. Pourquoi ? Parce que la main d'oeuvre étant délaissée, mal payée et souvent issue de l'immigration, pour réaliser une résilience alimentaire locale, il est nécessaire d'augmenter les compétences des futurs travailleurs dans ces domaines.^[SEP] Pour compléter sur la formation professionnelle, on peut y accoler un Erasmus. Besoin d'échange les bonnes pratiques dans le monde. Acter cette résilience alimentaire en compétences manuelles. On pense beaucoup mais on ne fait pas forcément, c'est nécessaire, car nos territoires sont vulnérables, les gens ne sont pas formés à produire ou cuisiner ou transformer. Il n'y a pas de coordination européenne sur de la formation.

Proposition : Créer un programme éducatif type Erasmus sur le thème de l'alimentation pour développer l'éducation sur le sujet. En effet, dans le cursus, il y a un vrai gap. Ce serait l'occasion de découvrir les initiatives dans les autres pays européens. Une façon originale d'apprendre et de développer l'éducation des jeunes européens.

Proposition : Remettre en place du développement local mais sous l'angle de la résilience en finançant des formations pour développer l'intelligence territoriale qui est un ingrédient essentiel dans le développement de la résilience territoriale. On constate en effet une grande difficulté des acteurs à travailler ensemble. Ils n'ont pas les outils nécessaires pour réussir à travailler ensemble. Dans cette continuité, former des facilitateurs, il manque beaucoup de "chefs d'orchestre" pour aider l'ensemble des acteurs à travailler ensemble de façon complémentaire.

Proposer des formations (ou les faire évoluer) de la fourche à la fourchette, de l'école à la formation continue (suite)

Proposition : Il semble que certaines formations soient encore très ancrées dans le modèle productiviste, plutôt que sur un modèle résilient. A titre d'exemple, les stagiaires qui passent à la ferme n'ont pas entendu parler d'agroécologie, d'agroforesterie, de circuits-courts, etc. De la même manière, beaucoup ne connaissent pas la PAC, son fonctionnement. Il serait judicieux de refonder les programmes sur les enjeux de souveraineté alimentaire et de sécurité alimentaire.

Proposition : Éducation : Dès le primaire, intégrer la sensibilisation à l'alimentation saine et de qualité (locale, de saison, etc.) par le pratique (ateliers jardinage, cuisine, jeux pédagogiques...) car les enfants comprennent très vite les enjeux. Ils transmettent ensuite facilement le message à leurs parents. Cela doit être intégré au programme de l'éducation nationale et/ou être obligatoire dans les propositions d'animations périscolaires.

Proposition : On parle beaucoup des producteurs et des consommateurs mais il y a besoin de revoir les programmes des formations agricoles car ce sont les lobbies de l'agriculture chimique qui semblent les faire... On pourrait intégrer la planification alimentaire au sein des formations agricoles.

Accompagner la réorganisation des filières vers le local en réorientant les aides de la PAC sur des PAT rendus obligatoires

Résumé :

- création de marchés d'intérêt collectif pour centraliser la commande publique
- lier les aides de la PAC à un indicateur nourricier de proximité/ de production locale
- financer la mise en place de Marchés d'Intérêt Collectif
- lier les aides de la PAC à la création d'un indicateur de production lié d'une part au taux d'autosuffisance alimentaire de l'exploitation, la contractualisation dans le cadre d'un PAT et l'empreinte écologique de l'exploitation et du territoire
- Orienter les aides vers de nouvelles MAE (Mesures d'Alimentation et d'Environnement)
- Rendre les PAT obligatoires

Proposition : Distributions et Logistique : réorganiser les filières actuelles vers un fonctionnement plus local en réorientant le levier financier des aides PAC pour favoriser le remaniement de la filière sur un axe plus nourricier et local (intérêt collectif)

Proposition : La première chose est d'agir sur la demande si on veut agir sur les productions. Sans une forte demande d'aliments locaux variés et en quantité, on ne fera pas évoluer la production agricole. Il faut d'abord une forte demande de pommes locales, pour que les agriculteurs trouvent intéressant de planter des pommiers. La proposition est donc la suivante : au lieu de verser des subventions aux agriculteurs pour qu'ils s'agrandissent et se spécialisent, est-ce que la PAC ne pourrait pas financer la mise en place de Marchés d'Intérêt Collectif, chargés à la fois de centraliser la commande locale (commande publique de la restauration collective, restaurateurs, épiceries indépendantes, accessibilité de l'alimentation aux personnes défavorisées...) et de faire augmenter cette commande locale en faisant de la pédagogie pour réorienter la consommation des citoyens.

Accompagner la réorganisation des filières vers le local en réorientant les aides de la PAC sur des PAT rendus obligatoires suite)

Proposition : sur la valorisation des ressources locales, notamment en matière alimentaire, en utilisant les PAT comme leviers d'action (avec une plus-value pour les exploitations qui s'y engagent et en utilisant par exemple le taux d'autosuffisance comme indicateur individuel et collectif de bonification d'aide) : indicateur de production locale qui pourrait être retenu au niveau de la PAC et bonifier les aides comme cela a été tenté dans le cadre du verdissement de la PAC. L'indicateur pourrait être lié à : diversité d'assolement, contractualisation sur bassin alimentaire choisi. Choses qui sont déjà existantes dans la PAC (par exemple aide spé sur blé dur pour diversité assolement). Nécessité d'indicateurs autres, nourricier, territoriaux. Orienter les aides vers ce type de production, peut être calcul degré autosuffisance par exploitation ? Territoire ? Production dans le cadre d'un PAT pour orienter des aides ? Il y a eu des MAE, il pourrait y avoir des Mesures d'Alimentation et d'Environnement.

Le problème est qu'aujourd'hui on a perdu dans le cadre de la PAC le lien à la production; il faut le recréer avec 3 critères : la production locale, la contractualisation et l'empreinte écologique; la création d'un indicateur de production lié d'une part au taux d'autosuffisance alimentaire de l'exploitation elle-même, la contractualisation dans le cadre d'un PAT, et l'empreinte écologique de l'exploitation et du territoire (assez facilement calculable avec l'assolement, le système de culture et les techniques culturales mises en oeuvre).

Proposition : Il faudrait rendre obligatoires les PAT et avec les moyens qui vont avec.

Proposition : Les aides de la PAC à l'agriculture de proximité pourraient être conditionnées par un Indicateur Nourricier de Proximité qui serait proportionnel au nombre de personnes "nourries" et inversement proportionnel à la distance production-consommateurs...

Proposition : Sur les marchés, beaucoup de fruits et légumes viennent de pays étrangers à très bas coûts. Néanmoins, étant donné qu'il n'y a pas d'explication sur chaque produit, je propose qu'il y ait soit un prix très différencié entre la location d'un emplacement pour un producteur local et pour un revendeur de produits qui ne sont pas locaux, ni de saison. Si l'on notait l'impact carbone de chaque produit et comment il est arrivé à maturation (hors sol + traitements) et l'impact qu'il a sur la santé, il y a de fortes chances que le consommateur se dirige vers autre chose.

Proposition : arrêter toute subvention pour exportations aux pays du Sud qui déstabilisent leurs filières et leur économie

Encourager la transformation de proximité

Proposition : Réinstaller des ateliers de transformation avec un lieu de vente dans un rayon de 200km (à préciser) les uns des autres sur tout le territoire européen. Avec une vision du risque d'approvisionnement, si un atelier de transformation est inutilisable (grève, destruction...) ou simplement s'il est trop éloigné, des agriculteurs doivent parfois jeter leur production car il est trop cher de la transporter et de la transformer. Réduire cette distance permettrait de réduire le gaspillage alimentaire, de développer des débouchés pour les producteurs et de renforcer la continuité de l'approvisionnement en produits alimentaires (car certaines transformations rallongent la durée de conservation des produits).

Valoriser les terroirs locaux, subventionner la promotion et l'éducation au patrimoine gastronomique des territoires c'est connaître les moyens de notre subsistance

Proposition : Un vecteur central de la transition vers la résilience des territoires va être l'organisation des consommateurs, pour aller vers la structuration d'une demande de circuit court qui invite les producteurs à relocaliser leurs ventes. Or, avec la relocalisation, on parle essentiellement de vente de produits bruts, non transformés, et d'une production limitée contrainte par la géographie du territoire. Ce mouvement se traduira par une rupture avec la grande variété de choix jusqu'alors permise par la Grande distribution. La peur du ventre vide seule ne suffira pas forcément à faire naître la demande d'une alimentation reterritorisée. Il faut que cette transition soit un horizon désirable, qui ne soit pas vue comme une épreuve, dont chacun doit se sentir capable. Or, le pouvoir sur son alimentation, c'est y avoir accès bien sûr, mais aussi la culture gastronomique, qui s'est déconnectée des territoires avec le système alimentaire industriel. Redonner du pouvoir sur l'alimentation, ça passe par la culture également.

Cette question culturelle est une question de sécurité : connaître l'alimentation qui nous entoure, c'est connaître les moyens de notre subsistance.

Il faut aider à la revalorisation du terroir dans les imaginaires. Tous les Etats membres de l'Union européenne sont signataires de la Convention culturelle européenne. Cette convention promeut une politique d'action commune visant à sauvegarder la culture européenne et à en encourager le développement. Pour sauver cette culture, il faut refaire naître l'identité gastronomique des territoires, une identité qui donne du pouvoir puisqu'elle enrichit les moyens de notre subsistance, il faut subventionner la promotion et l'éducation au patrimoine gastronomique des territoires (livres, recettes, festivals gastronomiques, émissions, soutien aux jeunes chefs, itinéraires touristiques fléchés par les producteurs...).

Proposition : faire un grand show tv locavore ! Un mix de top chef et "Je viens manger local chez vous"/insister/sponsoriser le développement de label locaux "made in" (avec charte) pour que les territoires puissent vendre mieux leurs produits.

Accompagner les communes vers une transition alimentaire

Proposition : mettre en place un groupe de conseillers (consultants en locavorisme et solutions alternatives) qui seraient disponibles pour aller dans les communes pour les informer, faire du lien avec d'autres communes qui ont déjà fait du chemin.

Trouver des moyens de communication innovants sur la résilience des territoires et la cartographie des flux alimentaires

Proposition : création de cartes et outils de modélisation pour que tous les élus puissent commenter les améliorations de la sécurité alimentaire. Quelles entreprises ou quelles institutions européennes ou françaises peuvent produire ces cartes pour les gens de tous les âges ? Créer une émission-action "Le dessous des cartes alimentaires" ?

Proposition : utiliser les techniques de cartographie des flux utilisée dans le secteur automobile (pour faire de la productivité) mais qui serait tout à fait applicable pour rendre visibles les flux et les dysfonctionnements et autres aberrations.

Voulez-vous ajouter d'autres éléments (enregistrement, photos, vidéos...)

[Insérer le lien adéquat pour permettre de joindre ces éléments]

Nous n'avons pas mis en ligne les débats car, au vu des demandes en listes d'attentes, d'autres débats sont prévus et le seront.

Pour aller plus loin, voici des références :

Stéphane LINOU :

Livre-enquête de Stéphane LINOU, Lauréat du Forum Risques Majeurs :

<https://www.thebookedition.com/fr/resilience-alimentaire-et-securite-nationale-p-367243.html>

<https://www.utip.io/stephanelinou/livresiliencealimentaireetsecuritenati>

<https://blogs.mediapart.fr/stephane-linou/blog/241219/resilience-alimentaire-et-securite-nationale-un-cadeau-de-noel-venu-du-senat>

TED x ENTPE : « Résilience alimentaire et sécurité nationale » :

<https://www.youtube.com/watch?v=lwDdH10umxA>

Podcast Sismique :

<https://www.youtube.com/watch?v=yYktKln45b4&feature=share&fbclid=IwAR3EdC19Tr0IDo5oDt5I3LLzgAqFKplBydNm12tdmvBMrYr72Kh2fN6D2zY>

Association Let's Food, Anna FAUCHER et Louison LANCON :

Coopérations territoriales en France et dans le monde pour des systèmes alimentaires durables et résilients :

<http://www.letsfoodcities.com>

Initiatives pour des systèmes alimentaires durables et résilients : <http://www.letsfoodideas.com>